



Distr. générale
29 juillet 2015
Français
Original : anglais



**Troisième Conférence internationale
sur le financement du développement**

Addis-Abeba, 13-16 juillet 2015

Point 10

Adoption du document final de la Conférence

**Lettre datée du 29 juillet 2015, adressée au Secrétaire
général de la Conférence par le Représentant permanent
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir la déclaration prononcée au nom du Groupe des 77 et de la Chine lors de la séance de clôture de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba du 13 au 16 juin 2015 (voir annexe). Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente déclaration comme document de la Conférence, et donc de l'inclure dans le rapport.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Afrique du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies
et Président du Groupe des 77 et de la Chine
(Signé) Jeremiah Nyamane Kingsley **Mamabolo**



Annexe à la lettre datée du 29 juillet 2015 adressée au Secrétaire général de la Conférence par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration finale prononcée au nom du Groupe des 77 et de la Chine par S. E. l'Ambassadeur Kingsley Mamabolo, Représentant permanent de la République sud-africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Président du Groupe des 77 et de la Chine, lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, 16 juin 2015)

Je tiens à exprimer une fois encore mes sincères remerciements et ma gratitude à votre gouvernement, Monsieur le Président, pour son excellente gestion et son hospitalité. Nous sommes également reconnaissants envers le peuple d'Éthiopie pour la bonne volonté et la bienveillance dont il a fait preuve à notre égard.

Nous remercions particulièrement l'Éthiopie d'avoir accueilli la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Je suis certain que les membres de notre Groupe trouveront le temps de visiter les sites remarquables de ce beau pays.

Lorsque l'Afrique du Sud a assumé la présidence du Groupe des 77 et de la Chine en janvier dernier, nous espérions réaffirmer les principes du Groupe et renforcer son unité, sa cohésion et sa vision d'un système multilatéral juste et équitable. Nous espérions également améliorer collectivement le programme de développement du Sud, notamment parce qu'il est lié aux résultats des grandes conférences relatives au développement organisées cette année par l'Organisation des Nations Unies.

Durant les longues négociations qui se sont déroulées au cours des six derniers mois environ, le Groupe s'est montré déterminé à réaffirmer les principes fondamentaux qui lui tiennent à cœur.

Le document final du programme d'action d'Addis-Abeba devant être adopté aujourd'hui, le Groupe a estimé qu'il était important que les questions essentielles suivantes, parmi d'autres, restent au cœur même du programme de développement des Nations Unies : l'amélioration du partenariat mondial pour le développement; la nécessité de renforcer davantage encore les engagements internationaux de financement du développement ainsi que la réalisation totale et en temps voulu des engagements déjà pris à cet égard.

Le Groupe s'est efforcé de mener des échanges constructifs, afin que les résultats du processus d'examen du financement du développement soient sérieux et ambitieux, de manière à répondre convenablement et de façon prévisible aux intérêts de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dans le souci réel de mettre en œuvre un partenariat mondial solide en vue du développement.

À cet égard, les membres du Groupe des 77 et de la Chine sont heureux de constater qu'ils ont tous, en collaboration avec les partenaires, passé de nombreux mois – et de nombreuses nuits blanches – à tenter d'éliminer les principaux

obstacles au développement et à œuvrer ensemble à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes.

Le Groupe des 77 et de la Chine prend acte du fait que des progrès ont été accomplis. Il est parvenu à des compromis dans un certain nombre de domaines cruciaux, parmi lesquels : l'appel lancé en faveur d'une instance mondiale chargée des infrastructures; une approche plus globale de la question de la soutenabilité de la dette dans le contexte des Nations Unies; des mesures permettant un renforcement des capacités et la création d'un mécanisme de transfert de technologies et des structures appropriées pour assurer le suivi et l'évaluation des conclusions et recommandations intergouvernementales arrêtées.

Cependant, un certain nombre de problèmes demeurent sur des questions de principe, que le Groupe juge importants et reconnaît absolument, et qui n'ont pas été traités comme il le faudrait dans le présent texte. Ces questions comprennent, sans y être limitées :

- La réaffirmation explicite du principe clef de responsabilité commune mais différenciée dans le contexte du partenariat mondial pour le développement. Ce principe conserve toute sa pertinence et son utilité; il constitue en effet la base de toute coopération internationale en vue du développement durable. L'affirmation sans équivoque de ce principe dans le document final du programme de développement pour l'après-2015 est une question non négociable aux yeux du Groupe;
- La nécessité de conserver l'intégrité de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et celle du programme de développement pour l'après-2015 en tant que voies de négociations distinctes, tout en reconnaissant qu'il est essentiel de renforcer les synergies entre les deux processus;
- La nécessité pour les partenaires de développement d'honorer leurs engagements actuels et d'améliorer l'aide publique au développement (APD) au moyen de calendriers contraignants, notamment en réaffirmant que l'APD demeure la principale source d'aide au développement;
- La nécessité de répondre de manière coordonnée aux besoins divers et spécifiques des pays à revenu intermédiaire grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action des Nations Unies tenant compte, entre autres, du caractère multidimensionnel du développement et de la pauvreté;
- La nécessité de transformer la Commission des affaires fiscales en un organe intergouvernemental;
- La nécessité de faire explicitement référence aux pays et aux populations vivant sous occupation étrangère;
- La nécessité d'aborder explicitement la question de la levée et de la fin des mesures coercitives, notamment les sanctions économiques unilatérales;
- Les références aux subventions aux énergies fossiles et à la fixation des prix du carbone qui pourraient condamner à l'avance les négociations en cours de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC);

- La nécessité de reconnaître explicitement que le financement de la lutte contre les changements climatiques est un fait nouveau et ne peut être assimilé à l'APD, pas plus qu'il ne peut être assimilé au financement traditionnel du développement.

Ces principes sont essentiels à la subsistance de nos populations. De nombreux autres problèmes restent à résoudre pour chacun des membres du Groupe, au nom de leurs pays respectifs.

Nous reconnaissons que cette conférence participe d'un processus en cours de réalisation. Le Groupe est absolument déterminé à engager un dialogue constructif sur ces questions et principes essentiels dans d'autres enceintes compétentes et lorsque l'occasion se présentera de nouveau. Soyez assurés que le Groupe n'abandonnera pas ses positions de principe. Plus que jamais, nous sommes conscients qu'il est important d'assurer un véritable partenariat mondial pour le développement doté de ressources suffisantes, pour le bien des générations futures.
